

# COBIOTEX<sup>®</sup> 410 Absorbant



COBIOTEX

## BIOSECURITE / PROPHYLAXIE :

*Assèchement et assainissement des sols et litières pour le bien-être animal*

## PRINCIPE

La gestion des litières, des surfaces bétonnées, des logettes en élevage demeure une préoccupation majeure de l'éleveur pour :

- Assurer le confort des animaux
- Limiter les contaminations bactériennes en milieu humide
- Limiter les dégagements de gaz nocifs pour les animaux

Le principe du **COBIOTEX 410 Absorbant** est l'association d'**ingrédients végétaux et minéraux très absorbants et d'un complexe bactérien**.

Ce complexe à fort pouvoir de développement sur les zones humides constitue une **flore d'ensemencement qui oriente les fermentations « positives »**.

- 1- Forte capacité d'absorption sur litières humides croustées, des logettes, caillebotis humides
- 2- Utilisation des nutriments habituels des bactéries nocives (Compétition nutritive)
- 3- Les fermentations permettent un rétablissement accéléré des litières, une « hygiénisation » des zones de couchage

## AVANTAGES

### Santé Animale

- Stoppe les dégradations de litière
- Assèche et assainit les zones de couchage
- Réduction des dégagements de gaz nocifs (ammoniac, H<sub>2</sub>S...)
- Contrôle des populations microbiennes commensales (colibacilles entérobactéries..)
- Amélioration des performances des animaux
- Réduction des problèmes liés aux qualités de litières ou de couchage (diarrhées, podo-dermatites, mammites, boiteries....)



## COMPOSITION

- Complexe bactérien lyophilisé appartenant aux groupes des bactéries lactiques et des *Bacillus subtilis*.
- Support nutritif (Starter biologique)
- Support : Super absorbant (végétal et minéral)

Les souches COBIOTEX sont isolées de milieux naturels et sélectionnées pour leurs activités métaboliques, et leur capacités à coloniser efficacement les milieux traités.

Les souches appartiennent au groupe 1 de la classification européenne des micro-organismes (Directive 2000/54/CE du Parlement Européen et du Conseil du 18 Septembre 2000 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail).

Les souches COBIOTEX sont identifiées individuellement (séquençage ADN), caractérisées et enregistrées à la Collection Nationale de l'Institut Pasteur (CNCM Institut Pasteur - France).



# COBIOTEX<sup>®</sup> 410 Absorbant



COBIOTEX

## BIOSECURITE / PROPHYLAXIE :

*Assèchement et assainissement des sols et litières pour le bien-être animal*

## MODE D'EMPLOI

**COBIOTEX 410 Absorbant** s'utilise sur **litière dégradée ou surfaces humides** (logettes, sols bétonnés, caillebotis...).

Le produit peut être utilisable en **Agriculture Biologique** conformément au règlement CE N° 834/2007.

## VOLAILLES

- 1) Epandre **20 g/m<sup>2</sup> au sol**
- 2) Pailler ou mise en place de copeaux
- 3) Epandre **20 g/m<sup>2</sup> sur le paillage**
- 4) En entretien **20 g/m<sup>2</sup>/semaine**

## BOVINS

- 1) Epandre **100 à 300 g/logette par semaine**
- 2) Epandre **300 à 400 g/ vache sur litière paillée par semaine**
- 3) Epandre **80 g/m<sup>2</sup>/logette veau par semaine**
- 4) Epandre **300 g/m<sup>2</sup> sur litière souillée**

## TRUIES

## MATERNITE

- 1) Epandre **200 g /case**
- 2) A la mise bas, épandre **300 g /case dans la case de mise bas + 100 g sur zones de naissance et tapis porcelets.**
- 3) 7 jours après la mise bas : **épandre 200 g /case**
- 4) 14 jours après la mise bas : **épandre 200 g /case**

## POST SEVRAGE

- 1) Avant l'arrivée des porcelets, application de **50 g/m<sup>2</sup>** en insistant sur les zones de salissures (abreuvoirs, mangeoires, zones de déjections)
- 2) Epandre **50 g/m<sup>2</sup>/semaine**

## STABILITE

Produit actif pendant **24 mois** à partir de la date de fabrication, si conservé dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.

Le produit doit être stocké à **température constante**.

## CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg sur palette de 1000 kg (Réf. Produit : D9C410.SA25)

